

Paris, le 16 avril 2008

Communiqué de presse – diffusion immédiate

Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 avril 2008

L'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 15 avril 2008 a approuvé les comptes de l'exercice fiscal de 6 mois clos au 31 décembre 2007 ainsi que l'ensemble des résolutions proposées.

L'adoption de la deuxième résolution permet à la société de confirmer à ses actionnaires le versement d'un dividende de 0,60 € par action au titre de cet exercice. Ce dividende sera mis en paiement le 22 avril 2008

A propos d'ARGAN :

ARGAN est une foncière spécialisée dans les bâtiments de logistique et dont la caractéristique est d'être simultanément Investisseur et Développeur pour ses propres bâtiments. La foncière détenait et gérait au 31 décembre 2007 un patrimoine de 505 000 m² (dont 29 000 m² en cours de construction).

ARGAN est cotée depuis le 19 juin 2007 sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (code ISIN FR0010481960) et a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.

Contacts / www.argan.fr
--

ARGAN	ACTIFIN
--------------	----------------

Francis Albertinelli	Laetitia de Froissard / Ségolène de Saint Martin
Tél : 01 47 47 05 46	Tel : 01 56 88 11 14
E-mail : contact@argan.fr	E-mail : ldefroissard@actifin.fr